

L'ACCOMPAGNEMENT DES 18-25 ANS, ÉLÉMENTS POUR UNE PROBLÉMATISATION

Par Jean Blairon

L'essentiel et *Starter* sont deux services d'accompagnement et d'actions en milieu de vie pour personnes handicapées ; ils ont pris en charge la préparation d'un séminaire de réflexion destiné à tous les membres d'ASAH¹ ; ce séminaire a eu lieu le 30 mai 2024. Les deux équipes, en comparant leurs pratiques, ont choisi de travailler sur la thématique des demandes d'accompagnement exprimées par des jeunes adultes (de 18 à 25 ans). Ces demandes leur sont en effet apparues comme significativement en hausse et comme porteuses de questions considérées comme spécifiques.

Nous avons été sollicité par le groupe de préparation sur base de la publication de notre intervention sur la transition minorité/majorité pour le Conseil de prévention de Dinant².

Nous avons rencontré certains membres des deux équipes à deux reprises pour participer à la discussion sur la dynamique et la méthodologie du séminaire.

La demande à notre égard qui s'y est décidée concerne une **problématisation** de la question de l'accompagnement de ce groupe de jeunes, ce qui implique un questionnement sur les caractéristiques de ce groupe et l'éventuelle identification de questions qui seraient propres à son accompagnement. Le présent texte constitue la version écrite de notre intervention au séminaire. Trois situations pratiques avaient été jugées emblématiques de ces problèmes et elles ont été soumises à l'analyse de tous les participants pendant le séminaire. Nous les livrons en annexe puisque nous y faisons parfois référence.

LE GROUPE DES 18-25, DEUX PROBLÈMES DE NATURE DIFFÉRENTE

L'existence de ce groupe a été mise à l'ordre du jour à partir de la réalité sociale de certains jeunes qui ne se trouvaient en quelque sorte nulle part aux yeux des professionnels (principalement de l'Insertion Socio-Professionnelle), c'est-à-dire ni occupés à suivre des études, ni acceptés dans un contrat de travail, ni inscrits dans une formation socio-professionnelle. L'acronyme anglais NEET les a rapidement qualifiés dans les discours (Not in Employment, Education or Training).

En 2022, on parle de 11,7 % de jeunes wallons (18-24 ans) qui se trouvent dans cette situation³.

Cette situation extrêmement problématique recouvre en réalité à nos yeux deux types de problèmes différents quoique bien sûr intimement liés, problèmes qui débordent d'ailleurs la situation de ces jeunes qualifiés de « NEET ».

1 Associations des Services d'Accompagnement et d'actions en milieu de vie pour personnes Handicapées, l'association qui regroupe une majorité de services d'accompagnement et d'actions en milieu ouvert <http://asah.be/>

2 J. Blairon, « La transition minorité-majorité : quelle prévention ? », septembre 2023, *Intermag.be*, <https://intermag.be/752>

3 Selon les statistiques de l'Iweps, <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/18-24-ans-situation-de-neet-a-lemploi-enseignement-formation/>

Le premier problème réside dans les **contradictions que nos sociétés font vivre à cette tranche d'âge**. Selon les domaines (la vie politique, la sexualité), ce groupe voit avancer l'âge de la majorité ; dans d'autres domaines par contre, l'accès aux prérogatives de l'âge adulte tend à reculer (par exemple dans le domaine des droits sociaux : dans notre pays, les mineurs n'ayant pas obtenu le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) devront attendre jusqu'à 21 ans pour avoir accès à des allocations d'insertion ; les étudiants n'ayant pas terminé leur cursus avant 25 ans n'auront eux pas accès à ce droit⁴). Il faut entendre par « âge adulte » une série de droits, mais aussi le fait d'être jugé en mesure d'endosser la responsabilité de ses actes.

La situation des jeunes dessaisis par le tribunal de la jeunesse est emblématique de ces contradictions, puisque le jeune délinquant de 16 ans peut, dans certaines conditions, ne plus émarger au tribunal de la jeunesse et donc à une approche qui relève de la protection de la jeunesse et être dès lors jugé comme un adulte⁵.

Le deuxième problème est la question de **l'organisation de la transition entre la minorité et la majorité**. Cette transition peut être bien différente selon le milieu social ; dans les années soixante-dix, Pierre Bourdieu clivait la situation des jeunes étudiants, qui pouvaient mener une vie protégée d'assistés et les jeunes ouvriers qui étaient précipités très tôt, sans transition aucune, dans les obligations du monde du travail (par exemple les apprentis dès 14 ans).

50 ans plus tard, on peut parler de **voie transitionnelle imposée** par l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans, l'école étant organisée de façon majoritaire au profit, dit Alain Touraine, des employés, techniciens et fonctionnaires, qui sont majoritaires⁶. Ce profit est avant tout de nature culturelle ; il consiste à voir valorisées des références culturelles qui leur sont propres et sont imposées à tous. Pierre Bourdieu place cette imposition *sous le signe du projet* : est désormais requise et sur-sollicitée une capacité à se projeter, à se définir et s'aider soi-même, c'est-à-dire à se conduire comme un entrepreneur de sa vie – sans disposer des capitaux qui font la vie de l'entrepreneur.

Ces politiques [d'encadrement social subtil], on pourrait les mettre sous le signe du projet : tout se passe comme si un certain nombre d'agents – éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux – avaient pour fonction d'enseigner aux plus démunis – en particulier à ceux qui ont été repoussés par le système scolaire et qui sont rejetés du marché du travail – quelque chose comme une parodie de l'esprit capitaliste, de l'esprit d'entreprise capitaliste.⁷

Ne peut-on voir sous cet angle la situation de Max décrit comme *sans motivation pour rechercher un emploi, se posant des questions existentielles* ? Mais aussi bien le comportement de Fred, *Il faut régulièrement le réinterpeller : tantôt il se montre motivé, tantôt il nous laisse sans nouvelles. Il recherche un logement, mais ne se présente pas aux RDV fixés avec les agences immobilières par exemple*.

De tels comportements nous semblent emblématiques de situations où le « self help » qui est devenu une exigence sociale dominante se heurte à des obligations de débrouille, au risque de tomber dans des trous noirs, à des imprévus dévorateurs d'énergie, à une fatigue existentielle due à des conditions de vie qui ne sont pas vraiment prises en compte.

Il faut aussi parler nous semble-t-il de **transition explosée** (ce sont les effets des contradictions sociales évoquées comme premier problème : on précipite l'entrée dans l'âge adulte et on le retarde, selon les domaines de la vie). La transition explosée confronte le jeune au **chaos**.

4 <https://intermag.be/images/stories/pdf/rta2023m09n1.pdf#page=5>.

5 Ibidem.

6 Positions développées dans notre analyse déjà citée « La transition minorité-majorité, quelle prévention ? », <https://intermag.be/752>

7 P. Bourdieu, *Interventions, Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 458.

Pensons ici aux jeunes qui sont « mis en autonomie » à 18 ans suite à une rupture familiale sans que les conditions minimales (disposer au moins de façon stable d'un logement) soient même réunies, et qui vont grossir trop souvent et très prématurément le nombre des sans-abri.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que nombre de pédagogies actives ou innovantes trouvent leur sens et leur place dans le fait de préparer les jeunes très favorisés à la responsabilité de la réception et de la fructification du patrimoine.

Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans leur *Sociologie de la bourgeoisie* le notent ainsi :

Les établissements privés fréquentés par les adolescents de la bourgeoisie assurent toujours une éducation totale et sont souvent à vocation internationale. (...) Les méthodes pédagogiques y sont fondées sur une responsabilisation des jeunes telle que l'autogestion y est souvent préférée à l'autoritarisme. C'est ainsi qu'à l'école des Roches les « maisons » c'est-à-dire les bâtiments d'internat dispersés au milieu du parc de 60 hectares et des terres cultivées, baptisés de manière bucolique « La Colline », « Le Coteau », « Les Fougères » ou « Les Sablons » sont autogérées par un collectif d'élèves sous la responsabilité directe des plus âgés. (...) Ces jeunes auront à exercer des responsabilités, dont la première sera sans doute d'assumer des héritages importants et de transmettre eux-mêmes à leurs héritiers la position acquise. Lourde tâche dans laquelle l'esprit de responsabilité est indispensable. Il n'est jamais trop tôt pour l'inculquer. Disposant, en raison de leur fortune, d'une grande liberté apparente, les jeunes héritiers doivent apprendre très tôt à se contrôler, à être eux-mêmes leur propre autorité. Il n'y en a guère qui leur sera supérieure. Il n'est donc pas étonnant que ces écoles aient adopté, dès leur apparition, les méthodes qui mettent l'accent sur la responsabilisation des élèves, à savoir les méthodes Montessori puis Freinet (...).⁸

Pour ceux qui sont **peu pourvus** en capitaux économiques, mais aussi sociaux, culturels et symboliques (c'est-à-dire pour ceux qui sont stigmatisés, discrédités, rejetés hors du cercle des « normaux »), est-ce si judicieux de les « former à l'autonomie » avec les mêmes attentes, exigences et méthodes que pour les héritiers ?

Signalons en outre toutes les ambiguïtés du terme, la visée d'autonomie étant le plus souvent confondue avec une indépendance fonctionnelle : savoir faire tout tout seul.

« Les 18-25 » ne constituent donc pas un groupe homogène ; ce groupe comprend **des jeunesses** que tout oppose, des mondes qui n'ont pratiquement rien en commun et qui ne se côtoient d'ailleurs que très peu.

LE HANDICAP, UNE SITUATION SPÉCIFIQUE ?

Le moment est venu de poser une question difficile : parmi ces jeunesses, y a-t-il une spécificité qui concerne les jeunes dont le handicap a été certifié par l'institution publique habilitée à qualifier de cette façon leur identité⁹ ?

On peut préciser cette question en se demandant s'il y a des dimensions qualitatives de l'action qui ne se retrouveraient que dans ce type de situations ou si nous avons affaire à des variations d'intensité qui pourraient concerner aussi d'autres groupes ?

Pour nous, on pourrait aborder ce questionnement en affrontant **quatre** sous-questions.

⁸ M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, 4ème édition, Paris, La Découverte, 2016, p. 80.

⁹ Cette qualification est octroyée par l'AviQ (l'Agence wallonne pour une vie de qualité) et elle conditionne l'accès aux services d'accompagnement.

Y a-t-il dans les situations de jeunes dont le handicap est certifié une spécificité du caractère chaotique de la transition vers la majorité ?

Cela pourrait être le cas, par exemple, si la visée de poursuivre une vie dans le milieu ordinaire, avec toutes ses prérogatives, produisait des alternances difficiles entre une manière de déni du handicap et au contraire l'attribution à la personne d'insuffisances ou d'incompétences de principe.

Une personne stigmatisée, dit Goffman, est souvent invitée à « s'intégrer » au cercle des gens « ordinaires », mais quand même pas trop...

Puisqu'il s'avère que les normaux font bien souvent à l'individu stigmatisé la politesse d'agir comme si sa déficience ne comptait pas, et comme, d'autre part, ce dernier a tendance à s'estimer, au plus profond de lui-même, aussi normal que quiconque, il ne peut manquer de s'y laisser prendre à l'occasion et de se croire plus accepté qu'il ne l'est. On le voit alors tenter de s'immiscer dans des domaines sociaux où, de l'avis des autres, il n'a que faire.¹⁰

Une personne aveugle raconte comment sa participation à un thé dansant est mal reçue :

Tout simplement, un aveugle n'aurait pas dû se trouver là. (...) Le ton général était le même que si je n'avais pas observé convenablement un deuil.¹¹

Deuxième sous-question : Y a-t-il pour les jeunes porteurs d'un handicap un choc transitionnel plus grand entre période de protection et catapultage dans les responsabilités des adultes ?

Goffman en tout cas note que c'est lorsque la personne handicapée est confrontée au monde du travail ou aux relations amoureuses que peut se rompre brutalement la protection dont elle a bénéficié de la part de sa famille :

*Au sein de celle-ci, il est possible de soutenir l'enfant stigmatisé de naissance en prenant soin de contrôler l'information. Tout ce qui pourrait le déprécier est tenu hors du cercle enchanté, tandis que l'accès reste largement ouvert aux idées qui, venues de la société, amènent l'enfant dans son cocon à se voir comme un humain ordinaire, pleinement qualifié et doté d'une identité normale sur **des points aussi fondamentaux que l'âge et le sexe.***

Néanmoins, il vient un moment où le cercle domestique ne peut plus jouer son rôle protecteur, moment qui varie selon la classe sociale, le lieu d'habitation et le type de stigmaté, mais qui représente toujours une épreuve morale. Ainsi, c'est souvent lorsqu'il rentre à l'école que l'enfant apprend son stigmaté, parfois dès le premier jour, à coups de taquineries, de sarcasmes, d'ostracismes et de bagarres. (...) Ajoutons que, même si l'individu stigmatisé parvient à traverser ses années d'école en préservant quelques illusions, le moment de vérité survient fréquemment lors des premières aventures amoureuses ou lorsqu'il doit s'attaquer à un emploi.¹²

Une troisième sous-question permettant de discuter la spécificité concerne la prise de parole : Y a-t-il pour les jeunes dont le handicap est certifié une prise en compte moins grande de leur parole ?

Ce défaut de prise en compte peut se rencontrer lorsque l'on parle de la personne sans s'adresser à elle alors qu'elle est présente, mais aussi lorsqu'on décide en son absence.

Dans une longue enquête réalisée avec le RWLP sur les NEET, nous avons eu affaire à une situation où la non reconduction d'un contrat à durée déterminée d'aide-magasinier est « discutée » entre la nouvelle patronne du magasin et des professionnels (dont un représentant de l'Avicq)...en l'absence du jeune parce qu'il doit exercer le travail qu'il est seul à pouvoir exécuter au moment de l'entretien – mais le fait qu'il puisse (et doive) s'en acquitter ne conduira pas à la reconduction de son contrat...¹³

¹⁰ E. Goffman, *Stigmaté, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975, p. 142.

¹¹ E. Goffman, *op. cit.*, p. 143.

¹² Idem, pp. 46-47.

¹³ J. Blairon et C. Mahy (dir.), *Politiques sociales et violence symbolique, La situation des « NEET »*, Louvain-la-Neuve, Academia/L'Harmattan, 2017, p. 313.

Enfin, en matière de préparation à l'autonomie, diverses recherches menées à RTA en partenariat avec le RWLP¹⁴ nous ont conduits à identifier un problème de concordance entre la visée poursuivie (préparer à l'autonomie) et la méthode employée pour s'en approcher. Pour certains professionnels, il doit y avoir une concordance très importante : puisqu'il s'agit de se préparer à l'autonomie, le jeune doit prendre l'initiative des démarches et solliciter lui-même le professionnel pour recevoir une aide. Nombreux sont les cas où le ou la jeune ne fait pas ce type de démarche, qu'il n'en voie pas l'utilité ou qu'il n'en ait pas l'énergie – et où aucune aide n'est dès lors apportée.

Nous en trouvons trace dans la situation de Fred : *Il a vécu dans un centre de protection de la jeunesse qu'il a dû quitter à ses 18 ans. Une tentative de suivi en autonomie par ce centre s'est soldée par un échec car il était trop livré à lui-même. Il ne parvenait pas à gérer l'entretien du kot et plus largement la vie en kot. Il avait beaucoup d'absences injustifiées à l'école spécialisée.*

C'est toute la problématique de la demande telle qu'elle peut être conceptualisée par les professionnels (« il faut que le jeune soit demandeur » étant une proposition-valise parfois des plus ambiguë). **D'où cette dernière sous-question : *Y a-t-il dans les situations de handicap une exacerbation particulière de l'exigence de correspondance entre la visée d'autonomie et la méthode de formation employée ?***

DES QUESTIONS

QU'ON PEUT FAIRE SURGIR PAR COMPARAISON

A plusieurs reprises, nous avons évoqué le fonctionnement du stigmaté tel que théorisé par E. Goffman. Pour rappel, Goffman établit que certaines personnes sont dotées d'un « attribut » tel qu'il conduit les personnes dites ordinaires à jeter un discrédit durable et profond sur son propriétaire, à un point tel qu'il se voit rejeté du cercle des personnes avec qui il est légitime d'entrer en contact (voire des personnes considérées comme humaines).

Il y a plusieurs catégories de stigmatés, d'ailleurs Goffman, nous l'avons cité ci-dessus, admet des variations *selon la classe sociale, le lieu d'habitation et le type de stigmaté.*

L'écrivain Edouard Louis raconte dans son ouvrage *Changer : méthode* comment il s'est arraché à son milieu, son lieu d'habitation et sa condition sociale dans laquelle son homosexualité faisait l'objet de violences et d'insultes de la part de ses camarades scolaires tout autant que d'incompréhension et de rejet dans son milieu familial.

Cet arrachement est vécu par l'écrivain dans le registre du sauvetage : le changement qu'il opère lui fait dire : *maintenant tu es sauvé.*

Procéder par comparaison (entre deux types de stigmaté) permet de poser d'autres questions ou points d'attention par rapport à la pratique de l'accompagnement.

Nous voudrions en retenir deux dans le cadre de ce travail.

La première est que le *sauvetage* est lié à la **conquête d'une autre condition** (en l'occurrence pour Edouard Louis la conquête de la reconnaissance comme auteur par le microcosme parisien), conquête dont **les clés sont la propriété d'autres** : une condisciple (Elena) et sa mère (Nadya), par exemple.

14 Notamment « Autonomie et logement des jeunes dans le secteur de l'aide à la jeunesse », recherche-action commanditée par le Ministre Rachid Madrane en 2017, <https://intermag.be/653>

J'imitais Elena, son mode de vie et de travail. Comme je dormais chez elle j'avais une chambre et un bureau pour travailler. Je m'enfermais, j'écrivais, réécrivais mes devoirs dans la maison que Nadya gardait absolument silencieuse pendant l'heure du travail scolaire, deux ou trois heures par jour. En fait, pour la première fois j'intériorisais le rythme de ce silence dans mon corps, tous les jours, sa nécessité. Il devenait une partie de moi et de mon rythme biologique, c'est ce rythme que je n'avais jamais expérimenté parce que ce silence n'avait jamais existé à la maison.

(Plus tard quand je romprai avec Elena et sa famille, sa mère me dira ; Tu as profité de tout ce que nous t'avons transmis. Qu'est-ce que veut dire profiter ? Est-ce qu'Elena n'avait pas profité aussi de ce que sa mère lui avait transmis ? De son milieu social ?

Est-ce qu'il y a des individus pour qui le profit est légitime, et d'autres pour qui il est un scandale, une spoliation ? (...))¹⁵.

Edouard Louis est ce qu'on appelle un transfuge de classe. D'où les questions suivantes : est-ce que le travail d'accompagnement ne relève pas à tout le moins d'une logique de transfuge de place : hors du cercle des « normaux » / dans ce cercle ? Est-ce que la dimension de classe n'en est pas en outre indissociable ?

Second point d'attention : dans le changement dont Edouard Louis nous décrit la méthode, **l'affect** tient une place considérable.

Ainsi de cette scène où Elena explique à Edouard qu'il doit apprendre à manger autrement :

Au moment où elle a prononcé ces mots, j'ai senti mon corps se raidir. Je savais exactement de quoi elle parlait. (...) Elle a continué, Je veux dire c'est pour toi, devant les autres tu y arriveras mieux dans la vie si tu manges correctement, et pas comme un paysan.

Une fois encore, notons-le, c'est du corps qu'il s'agit avant tout :

Elle me chuchotait Non, pas comme ça, mets ta main comme ça. Je l'écoutais, elle continuait, c'est bien, oui, comme ça, c'est bien. J'avais la sensation d'accélérer le temps, d'apprendre en quelques minutes ce que son corps à elle avait appris en quinze ans, au contact de sa famille, par la répétition des repas à travers les jours et les saisons.¹⁶

Quelle relation **remplie d'affect** est-elle nécessaire pour que cet apprentissage ne soit pas rejeté, avec une **violence symétrique** à celle que ressent celui dont le corps est ainsi jaugé et jugé !

L'accélération du temps (qui rattrape tout le temps perdu par le corps à ne pas savoir comme à ne pas faire) est-elle pour autant toujours possible ? Quelle place l'accélération du temps (de rattrapage) occupe-t-elle dans l'accompagnement ?

(Nous pensons à la remarque *La relation de confiance est difficile à établir car à chaque fois que l'on se dit qu'on avance, il faut recommencer la fois suivante* – situation de Fred.)

La question d'un affect fort ne paraît pas facilement compatible, en tout cas, avec la « distance professionnelle » qu'il faudrait garder selon certaines écoles du travail social.

Mais n'est-ce pas ce dont témoigne cette attitude d'Ernest :

[Son père] lui conseille de « se mettre sur la Vierge Noire¹⁷ » pour être tranquille. Ernest bénéficie pour le moment du CPAS et ne souhaite pas faire la demande d'allocations de handicap, par loyauté avec son ancien psychiatre décédé qui trouvait qu'il était capable de travailler.

¹⁵ E. Louis, *Changer : méthode*, Paris, Seuil, 2021, pp. 97-98.

¹⁶ E. Louis, *op. cit.*, pp. 83-84.

¹⁷ Surnom donné au service public qui peut accorder des allocations pour raison de handicap.

LES DIFFICULTÉS

À TRAVAILLER AVEC LES AUTRES

Il nous a semblé retrouver dans les trois vignettes proposées quelques-uns des fondamentaux de la méthodologie de l'accompagnement et des actions en milieu de vie : la prééminence du socle de la confiance, le droit à l'expérimentation, l'importance du rythme dans l'action ; la nécessité d'actions sur les conditions de vie, y compris à un niveau plus global ; l'attention portée aux embryons de possibles (par exemple le goût d'Ernest pour la musique et le rap, son soin à s'habiller...).

Mais par rapport à la situation de ce dernier, il nous a semblé qu'il fallait absolument réinsister sur l'utilité de la distinction entre le réseau d'aide et le réseau de soutien¹⁸.

Pour faire bref, nous dirons que le réseau d'aide est un réseau de professionnels, souvent issus de secteurs différents, qui se rencontrent pour ajuster leurs interventions, éviter les doubles emplois ou mieux articuler leurs actions. Le pilotage du réseau est confié à un service habilité (par exemple le SAJ) qui fonctionne comme le donneur d'ordre – ce qui n'exclut pas des conflits de leadership).

Le réseau de soutien tente de coaliser autour de la personne des solidarités familiales et sociales, afin d'éviter ce que nous avons évoqué comme le mythe du projet qui repose sur les seules épaules du jeune en difficulté.

Dans ce type de réseau, le pilotage appartient à la personne ; le rôle du service (d'accompagnement en l'occurrence) est d'aider la personne à construire ces solidarités socio-familiales.

Dans la situation d'Ernest, nous semblons nous trouver dans un mélange confus entre ces deux types de réseaux : la « participation » d'Ernest au réseau n'empêche pas celui-ci d'être centré sur la coordination des actions professionnelles, sous le leadership d'un service « spécialisé » dans les situations de jeunes qualifiés d'« incasables », qui tend à fonctionner comme donneur d'ordre notamment au service d'accompagnement. La « spécialisation » semble consister en la fixation d'objectifs pour les autres, qui se doit d'être volontariste et qui revient malheureusement...à mettre quiconque dans une case qui lui revient...

Remarquons que la nature des décisions (à prendre « à la force du poignet »), la nécessité de concevoir une programmation des actions, la sacralisation du respect des échéances constituent rigoureusement les mises en oeuvre fantasmées de l'entrepreneuriat telles qu'elles sont imposées depuis le monde scolaire qui s'est fait le transmetteur monolithique du travail par objectifs, c'est-à-dire de la culture dominante.

Nous pensons en effet que la fixation abstraite d'objectifs, la découpe de l'action en étapes programmées, la prétention à fixer dès l'initiale ce que devra être le résultat final constituent une sorte de taylorisme du temps, prenant le relais du taylorisme de l'espace grâce auquel le capitalisme a construit son emprise sur le monde ouvrier.

Imposer un tel taylorisme « orienté résultats » comme on peut le dire sans rire aujourd'hui, n'ajoute-t-il pas de l'imposition et de la violence au chaos d'une transition explosée¹⁹ ?

La multiplication confuse des formes de réseaux (voire de réseaux de réseaux, chaque secteur inventant sa propre plate-forme de concertation et y invitant/convoquant les autres) pose une sorte de **dilemme éthique** aux services d'accompagnement : en être, c'est risquer de devoir travailler à rebours de ses fondamentaux ; ne pas en être, c'est risquer l'isolement voire l'enfermement dans une niche vertueuse (« nous on n'est pas comme ça »). Un tel isolement pourrait empêcher les alliances qui sont nécessaires pour mener des actions dans, mais surtout **sur** le milieu de vie quand il est stigmatisant.

¹⁸ Pour un développement de ce point, voir la contribution de J. Fastrès à l'ouvrage *Le handicap Pour une évaluation des services d'accompagnement*, Charleroi, Couleur Livres, 2012, pp. 75 et sq.

¹⁹ Les travaux lors du séminaire ont montré que le service public (l'Aviq) pouvait renforcer ce chaos en tardant à accorder l'autorisation de commencer l'accompagnement et tendait à prendre la voie de la culture dominante en imposant aux services la définition au préalable d'objectifs à l'accompagnement et en imposant une durée de l'action souvent très peu réaliste.

C'est sans doute en ne misant pas tout sur les seules alliances locales que ce dilemme peut être déplacé ; nous ne sous-estimons pas ici l'énorme travail que demanderait l'établissement d'alliances trans-locales entre associations solidaires et critiques, capables d'échapper aux pièges de ce que Pierre Bourdieu appelait les tentations hégémoniques :

Il faut donc surmonter les diversités pour mobiliser un vaste mouvement capable de faire pression en permanence sur les instances gouvernementales nationales et internationales ; et, pour parvenir à une sorte d'unification provisoire, il faut surmonter les tentations hégémoniques que beaucoup de mouvements sociaux ont héritées de l'époque passée. Il est impératif d'exorciser les tentations autoritaires pour inventer des formes collectives d'organisation permettant de cumuler les forces politiques sans les laisser s'annuler dans des querelles et des divisions intestines.²⁰

Mais nous ne voyons pas comment lutter contre les effets sociaux du stigmatisme sans des actions critiques sur le milieu de vie et ses inégalités structurelles, qui se situent à un niveau différent mais complémentaire de l'accompagnement des individus.

Pour le groupe des jeunes 18-25 souffrant d'un handicap, ces effets sociaux du stigmatisme possèdent, on l'a vu, des accents spécifiques, tout en s'inscrivant globalement dans les problèmes vécus par certaines des jeunes qui composent cette tranche d'âge, confrontées à la fois à une transition imposée et à une transition explosée.

20 P. Bourdieu, *Interventions, Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 459.

ANNEXE

- FRED, MAX ET ERNEST

- *Fred, 18 ans*

Il a vécu dans un centre de protection de la jeunesse qu'il a dû quitter à ses 18 ans. Une tentative de suivi en autonomie par ce centre s'est soldée par un échec car il était trop livré à lui-même. Il ne parvenait pas à gérer l'entretien du kot et plus largement la vie en kot. Il avait beaucoup d'absences injustifiées à l'école spécialisée.

Il finit par atterrir en maison d'accueil mais il est en décalage avec la population hébergée. Ce service d'accueil contacte le SA (Service d'Accompagnement) pour rechercher une autre solution de logement.

Le jeune homme est partant mais l'accroche avec lui est difficile pour les accompagnants. Il ne vient pas toujours au rendez-vous. Il se dévoile peu, reste parfois distant par rapport au service. La relation de confiance est difficile à établir car à chaque fois que l'on se dit qu'on avance, il faut recommencer à la fois suivante. Il faut régulièrement le réinterpeler : tantôt il se montre motivé, tantôt il nous laisse sans nouvelles.

Il recherche un logement mais ne se présente pas aux RDV fixés avec les agences immobilières par exemple.

Il va être mis à la porte du centre car il arrive à la fin du délai d'hébergement. Il tente alors de renouer des contacts avec sa famille mais cela reste épisodique.

Puis il disparaît de nos radars. Nous apprenons qu'il a changé de maison d'accueil. Nous essayons de renouer le contact mais sans aucun succès.

- *Max 19 ans*

Un SA (Service d'Accompagnement) accompagne le papa qui travaille en ETA (Entreprise de Travail Adapté) et qui a un handicap mental modéré.

Max est placé en SRJ (Service Résidentiel pour Jeunes).

A ses 18 ans, il retourne chez ses parents alors qu'il en avait été retiré. Sa maman a une problématique psychiatrique assez importante. Des aides à domicile sont mises en place pour elle.

Le SA propose au papa et à Max de le suivre également car il est en recherche de stage.

Max présente un handicap mental léger et sa situation familiale actuelle est lourde pour lui. Très peu de communication entre ses parents et lui. Il termine sa scolarité en enseignement spécialisé et obtient la qualification.

Sa maman décède brutalement et Max reste seul avec son papa. Il entre dans une sorte de dépression petit à petit, sans aucune motivation pour rechercher un emploi, se posant des questions existentielles.

- *Ernest*

Ce sont les équipes mobiles et le SAJ (Service de l'Aide à Jeunesse) qui orientent Ernest vers notre service d'accompagnement pour adultes. Il s'agit d'un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années.

Lorsque le service débute l'accompagnement, Ernest est rentré en famille depuis 2 ans.

Avant cela, il est passé par le SPJ (Service de Protection de la Jeunesse), et divers services psychiatriques : d'abord une hospitalisation dans une unité pour adolescents où il se montre violent. Ses passages à l'acte l'envoient dans une unité fermée (sous contrainte) dans le même hôpital.

Là, d'autres événements ont lieu : il « prend en otage » deux membres du personnel, on l'envoie donc dans une IPPJ (Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse).

D'autres hospitalisations dans des hôpitaux psychiatriques auront lieu.

Des concertations organisées ont lieu tous les mois. Le service qui gère les concertations « enfants- ados » dit s'adresser aux « incasables », c'est-à-dire les jeunes qui se retrouvent dans plusieurs secteurs (Psychiatrie, AVIQ, Aide à la jeunesse) et pour lesquels les secteurs se renvoient la balle.

Plusieurs professionnels participent à la concertation : équipe mobile, avocat (commis d'office durant l'enfance – resté dans la course par « engagement » ou « amitié »), psychologue (d'une maison médicale), Ernest et sa maman.

La demande des services envers le service d'accompagnement est d'accompagner Ernest vers l'autonomie, pour qu'il puisse prendre sa vie en main et se débrouiller (sans se reposer sur sa maman), lui apprendre à faire ses lessives, se préparer un repas, etc...

Ernest présente un retard mental léger. Son parcours psychiatrique lourd a été ponctué de passages à l'acte, de nombreuses angoisses et certains épisodes avec idées paranoïaques. Son état semble stabilisé, il reçoit une médication et est toujours suivi par un psychiatre.

Sa scolarité a été entrecoupée par les hospitalisations et il s'est arrêté en deuxième année secondaire d'enseignement spécialisé.

Ernest est preneur d'une aide, même s'il est jeune et qu'il semble « perdu », le service d'accompagnement lui permet de s'essayer à l'autonomie et réfléchit avec lui sur ce que l'autonomie signifie pour lui.

Il vit avec sa maman (dépression, ne travaille plus depuis de nombreuses années) et son frère aîné qui « squatte » à la maison (non domicilié). Sa grande sœur vit ailleurs avec son petit garçon mais reste très proche de la famille. Les parents d'Ernest sont séparés et son papa vit dans une autre ville avec sa compagne. Il lui conseille de se « mettre sur la Vierge Noire » pour être tranquille. Ernest bénéficie pour le moment du CPAS et ne souhaite pas faire de demande d'allocations de handicap, par loyauté avec son ancien psychiatre décédé qui trouvait qu'il était capable de travailler. Il utilise son argent de poche pour acheter le tabac de toute la famille.

Ernest aime la musique et le rap. Il aime être « stylé » et s'habiller avec de la marque. Il a investi un peu d'argent dans du matériel pour pouvoir faire des « sons » et enregistrer des paroles couplées avec des sons. Comme beaucoup de jeunes, il aimerait gagner de l'argent facilement et devenir youtubeur ou vivre de sa musique.

Ernest a de l'humour, il aime parler et est très demandeur d'espaces de parole, et imagine souvent des situations qu'il décrit d'abord comme étant vraies puis rit (il nous embarque dans ses « histoires » ... tout en revenant à la réalité après). Il parle aussi de son vécu passé dans les institutions.

Dans sa vie actuelle, il a peu de structure : il dort très tardivement et se lève en milieu de journée.



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « L'accompagnement des 18-25 ans, éléments pour une problématisation », *Intermag.be*, RTA asbl, juin 2024,

URL : www.intermag.be/.